



Responsabilité des dettes parentales

Par **maxyolu**, le **26/08/2009** à **16:16**

Bonjour,

J'aurais aimé savoir s'il existe un moyen de pas avoir à payer les dettes de ses parents apres leur deces ?

Ayant du mal à raisonner l'un des mes parents , il ne veut pas entendre raison et continue a faire ce que bon lui semble , je ne voudrais pas par la suite en payer les frais .

Dans l'attente de votre réponse et en vous remerciant d'avance veuillez agréer mes salutations .